

Projet solaire d'Epinaç

Lettre d'information n°1

Novembre 2023

Le mot du chef de projet

Madame, Monsieur,

Depuis 2022, nous étudions la faisabilité d'un projet solaire photovoltaïque sur la commune d'Epinaç. Après plus d'un an d'études, un premier rapport des états initiaux a été effectué. Il analyse l'état dans lequel se situe le site avant projet, sur les plans paysager, environnemental, agricole, etc.

Ce projet solaire se décline, en fait, en 3 zones d'implantation potentielle, dont les caractéristiques ne sont pas les mêmes : périmètres d'études, enjeux environnementaux, paysagers...

Aujourd'hui, les études se poursuivent avec la réalisation de l'étude d'impact complète, réalisée par un bureau d'étude indépendant, dans le but de déposer la demande de permis de construire en préfecture d'ici début 2024.

Retrouvez dans cette lettre les caractéristiques des trois projets, le contenu des études qui leur sont relatives ainsi que les prochaines étapes.

Je vous souhaite une bonne lecture !



Thomas Ardiale
Chef de projets solaires
RWE Renewables France
thomas.ardiale@rwe.com

Les 3 projets



13 hectares

Pour une installation
d'environ 22 260 panneaux



12,2 MWc
puissance maximale



3 625
foyers alimentés
(chauffage compris)



Ouest

La zone d'implantation se
situe à l'ouest d'Epinaç,
sous la route D241



10 hectares

Pour une installation d'environ
15 500 panneaux



7,1 MWc
puissance maximale



2 550
foyers alimentés
(chauffage compris)



Ouest

La zone d'implantation se
situe à l'ouest de la rivière de
la Drée, en bordure de Sully



9 hectares

Pour une installation
d'environ 13 000 panneaux



6 MWc
puissance maximale



1 580
foyers alimentés
(chauffage compris)



Nord-Ouest

La zone d'implantation se
situe au Nord-Ouest de la
section de Dinay

Élaborer le projet solaire

Des études poussées sur les enjeux et potentiels impacts

Afin de concevoir le projet avec le moins d'impacts sur son environnement possible (faune, flore, paysage, terres agricoles...), plusieurs volets d'études sont réalisés par des bureaux d'études indépendants. L'intégralité du dossier d'études d'impacts sera consultable lors de l'enquête publique. Une étude spécifique est réalisée pour chacun des trois projets d'Epinaç, du fait de leurs caractéristiques et de leurs zonages différents. Aujourd'hui, les états initiaux de ces études viennent d'être finalisés.

Étude environnementale

L'étude environnementale repose à la fois sur des études bibliographiques (documentation sur les zones protégées, réglementation, données associatives) et sur des investigations de terrain (recensement d'espèces végétales et animales).

Cette étude est réalisée sur un cycle biologique complet (un an). Elle permet d'établir les impacts potentiels du projet sur l'environnement, avant de proposer des mesures pour éviter, réduire ou compenser ces impacts. L'objectif final est de concevoir le projet de moindre impact environnemental.



Étude paysagère

L'étude paysagère analyse l'état initial dans lequel s'inscrivent les projets solaires d'Epinaç : présence ou non de monuments historiques, de sites emblématiques, structure naturelle, relief, géologie, hydrographie, etc.

Ce diagnostic paysager s'appuie sur la réalisation de photomontages depuis plusieurs points de vue identifiés afin d'estimer la visibilité de la centrale solaire. Ces photomontages et leur analyse entreront en compte dans le choix du design final de la centrale et permettront d'établir des mesures, si nécessaire, visant à réduire l'impact.

Étude préalable agricole

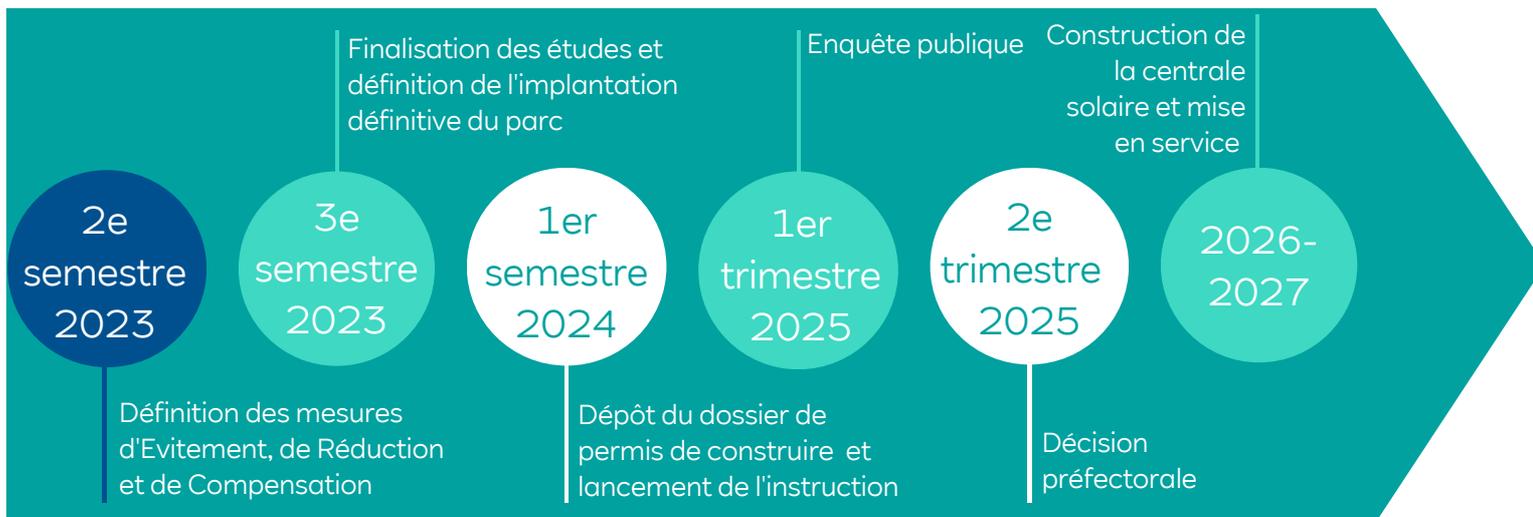
Cette étude permet d'évaluer les effets des projets sur la filière agricole, les projets 2 et 3 s'implantant sur des parcelles d'élevage bovin. Des mesures de compensation agricole seront mises en œuvre en fonction de l'impact résiduel généré par la présence de la centrale solaire.



Charolaise et son veau
© concoursvaches.fr

Et après ? Les plannings des projets

Le développement d'un projet solaire est une démarche exigeante sur le long terme (5 à 7 ans en moyenne, en France) et s'appuie sur d'importantes études qui seront réalisées par des bureaux d'études indépendants : naturalistes et paysagers notamment. Les résultats de ces études nous permettront d'avancer dans la définition du projet solaire : nombre et emplacement des panneaux. Actuellement, le calendrier prévisionnel des projets est sensiblement le même, soit le suivant :



Déterminer le design

Le design de la centrale est défini en prenant en compte les études de faisabilité, les avis de l'administration publique (SDIS, DDT, DREAL, Chambre d'Agriculture, armée...) ainsi que l'avis de la mairie et des propriétaires de terrains. Le suivi de la séquence ERC (Éviter, Réduire, Compenser) permet de réaliser un projet avec les meilleurs compromis entre la rentabilité du parc et les impacts sur l'environnement, le paysage, la faune et la flore.

3 questions sur... L'énergie solaire photovoltaïque

Qu'est-ce que le photovoltaïque ?

Un panneau solaire photovoltaïque, via ses cellules, convertit l'énergie du soleil en électricité. À l'inverse d'un panneau solaire thermique, le panneau solaire photovoltaïque capte la lumière du soleil, et non pas la chaleur.

Le parc produira-t-il de l'électricité toute l'année ?

Oui, la journée, même par temps couvert. En 2022, la production d'électricité d'origine solaire photovoltaïque s'élevait à 19,1 TWh, en hausse de 30 % par rapport à l'année 2021. Elle représente 4,2 % de la consommation électrique française sur l'année (source : Ministère de la transition énergétique).

Un panneau solaire est-il recyclable ?

Les panneaux solaires sont recyclables à près de 95 %. Dès lors qu'un panneau solaire ne fonctionne plus, l'éco-organisme Soren assure sa collecte et son traitement. En fin d'exploitation, tous les éléments de la centrale sont retirés et recyclés.

Qui sommes-nous ?

RWE Renewables France

Filiale du groupe RWE, acteur énergétique mondial majeur, RWE Renewables France est l'un des principaux développeurs et producteurs d'énergies renouvelables sur le marché français. Avec 200 collaborateurs répartis sur l'ensemble du territoire, nos équipes développent, financent, construisent et exploitent des parcs éoliens et solaires. Le Groupe développe actuellement plus de 900 MW de projets éoliens et plus 400 MWc de projets solaires. Il est par ailleurs positionné sur l'ensemble des appels d'offres éoliens en mer français. S'inscrivant dans le temps long, RWE Renewables France valorise la transparence de ses actions et le dialogue permanent avec tous ses partenaires pour favoriser la meilleure intégration possible de ses projets.



NOTRE PRÉSENCE EN RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

